

**CAPACITE EN DROIT
SEMESTRE 1**

CAS DE FORCE MAJEURE

LUNDI 24 JUIN 2013

9 h à 12 h 30

Amphi Boyer

Chaque étudiant doit **OBLIGATOIREMENT** composer dans **3 matières**
tirées au sort par l'administration.

**Chaque étudiant devra remettre 3 copies [éventuellement blanche(s)]
à la fin de l'épreuve.**

L'étudiant disposera de 3 étiquettes libellées

« épreuve 1 »

« épreuve 2 »

« épreuve 3 »

Dans chaque matière, il doit composer sur 1 copie différente.

Sur chaque copie, il collera les étiquettes d'un jeu et indiquera **le libellé de la matière**, ainsi que, le cas échéant, **le numéro du sujet**.

➤ **ATTENTION : LES COPIES NE PORTANT PAS LE LIBELLE DE LA MATIERE NE POURRONT PAS ETRE CORRIGÉES.**

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE

INTRODUCTION AU DROIT PRIVE

Sujet : Application immédiate de la loi nouvelle. Principe, exception.

INTRODUCTION AU DROIT COMMUNAUTAIRE

Traitez AU CHOIX un des deux sujets suivants :

1) Les débuts de la construction européenne (coopération/intégration, méthode utilisée, premières Communautés...).

2) Le rôle du Parlement européen dans l'Union européenne.

CULTURE GENERALE

Sujet : En quoi peut-on parler de crise aujourd'hui ?